Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 70 (1961)
Heft: 6

Artikel: Le programme d'aide médicale internationale au Congo s'achève
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683730

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

mandé de toute urgence l'aide de l'O. M. S. pour en déterminer la cause. En l'espace de trois jours, les experts de l'O.M.S. se sont mis à l'œuvre et, en étroite collaboration avec les autorités sanitaires du Maroc, ils ont rapidement pu établir que le responsable de ces cas de paralysie était une huile de table à laquelle avait été mélangée une huile minérale contenant du tri-orthocrésyl-phosphate.

Par la suite, l'O. M. S., en étroite collaboration avec la Ligue des sociétés de Croix-Rouge, a mobilisé l'assistance internationale, afin de mettre sur pied un vaste programme de réadaptation pour les victimes de tous les âges.

Il est réconfortant de savoir combien le Maroc a su profiter de l'aide des experts internationaux non seulement pour rendre à la vie normale des milliers de ses citoyens, mais aussi pour former un personnel médical qui, après avoir assisté le personnel de la Croix-Rouge, est aujourd'hui en mesure, au moment du départ des internationaux, de prendre le relais et de poursuivre les traitements longs et délicats qu'exigent encore les cas les plus sévères.

Il convient de rendre hommage aux médecins, aux physiothérapeutes, aux infirmières et autre personnel sanitaire dont le plus grand nombre a été mis à la disposition du programme par les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ils se sont donnés sans compter et ont travaillé au coude à coude avec les autorités sanitaires marocaines, afin de mener à bien le programme qui s'achève aujourd'hui. L'Organisation mondiale de la Santé a été particulièrement heureuse de participer à cette entreprise.

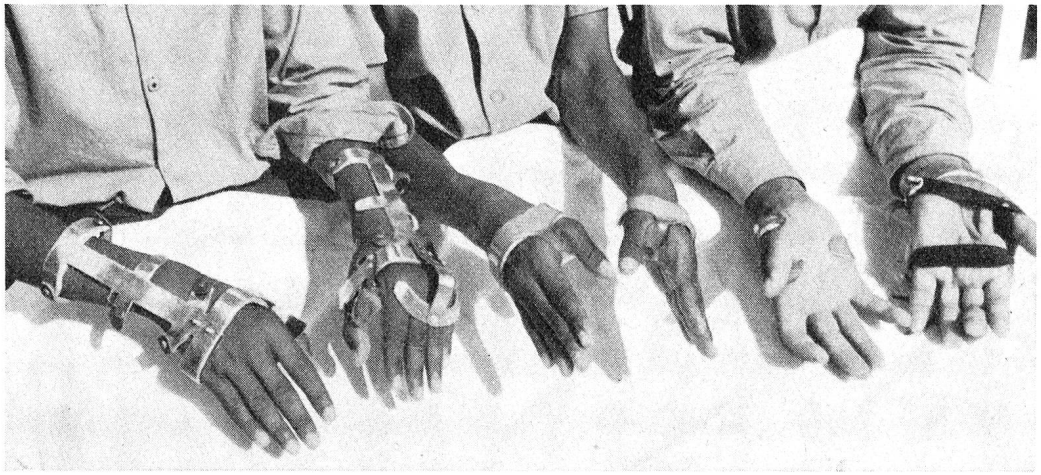

Différents systèmes de fixations composées de matières plastiques, d'aluminium ou de tissus élastiques utilisées au centre de Khemisset

LE PROGRAMME D'AIDE MÉDICALE INTERNATIONALE AU CONGO S'ACHÈVE

Un nouveau problème, les réfugiés angolais

Alors que l'on pensait que le nombre des réfugiés d'Angola au Congo se stabiliserait aux environs de 100 000, leur nombre atteint actuellement 127 000, a déclaré M. Jorgen Norredam, délégué en chef de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge au Congo. M. Norredam est arrivé à mi-juillet à Genève, où il s'est entretenu avec M. Henrik Beer, secrétaire général de la Ligue, et son assistant spécial pour les opérations de secours, M. R.-T. Schœffer.

*

Fin du programme d'aide médicale internationale au Congo

M. Norredam était accompagné des trois derniers médecins des Sociétés internationales de la Croix-Rouge restés au Congo dans le cadre du programme de secours médicaux de la Croix-Rouge internationale, qui a pris fin le 30 juin. Ces médecins sont le Dr Karsten Beyer (Danemark), le Dr Jarno Laine (Finlande) et le Dr Ian Schneideman (Nouvelle-Zélande).

M. Norredam a assuré la direction des services de la Ligue pour les équipes médicales de la Croix-Rouge pendant les onze mois qu'a duré l'opération. Le personnel médical de la Croix-Rouge a, durant cette période, prêté ses services dans 26 hôpitaux congolais. M. Norredam a pu annoncer qu'à l'exception de deux médecins polonais qui sont restés sur place pour s'occuper des réfugiés angolais, tous les médecins de la Croix-Rouge ont maintenant quitté le Congo.

*

L'état sanitaire des réfugiés angolais

D'après le délégué en chef de la Ligue, 70 % des réfugiés angolais sont des femmes et des enfants. D'une façon générale ces réfugiés sont en bonne santé, cependant un certain nombre d'enfants, comme cela se produit fréquemment pendant la saison sèche, ont contracté la rougeole, ce qui contribue à diminuer leur résistance à d'autres maladies. La plupart des réfugiés sont fatigués et souffrent de la faim lorsqu'ils arrivent au Congo après leur marche forcée à travers la jungle.

La plupart de ceux qui y sont récemment parvenus ont traversé la frontière entre Kimpangu et Songa. Ils doivent souvent coucher dans les rues des villages les plus proches de la frontière jusqu'à ce qu'ils aient pu construire des paillottes ou s'installer chez des parents.

L'Organisation des secours

Les opérations de secours d'urgence en faveur des réfugiés d'Angola sont menées conjointement par la Croix-Rouge congolaise, « Caritas » et la « Protestant

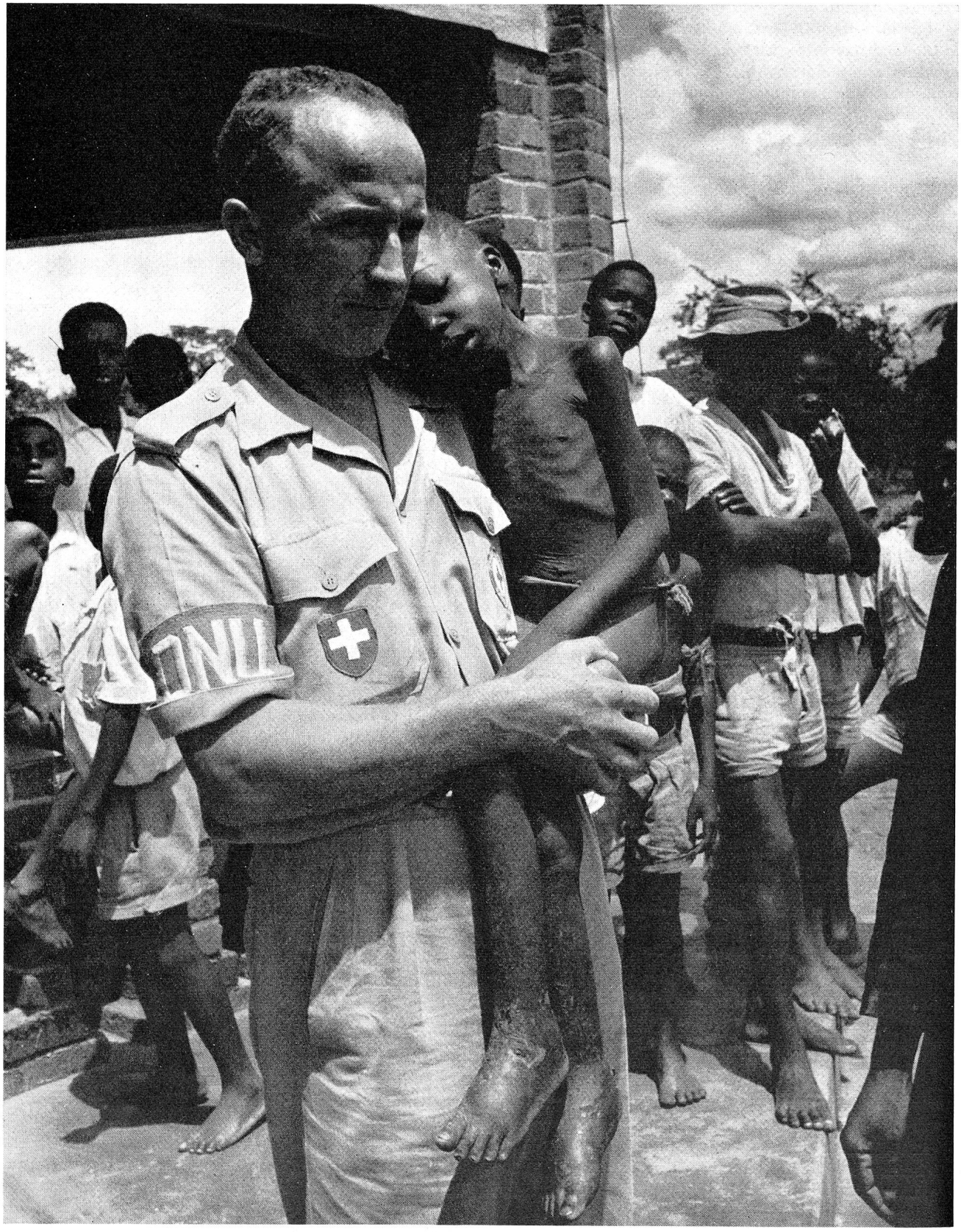

La mission suisse auprès de l'O. N. U., elle, poursuit son travail à l'hôpital de Kintambo. M. Maurice Frauchiger en a été détaché pour s'occuper des réfugiés Balubas au Kasaï (Photo Th. Spencer, Johannesbourg)

Relief Agency », la coordination étant assurée par un représentant de la Ligue, M. Gösta Streijffert. Des équipes mobiles de secours se rendent chaque semaine dans les villages du sud de la province de Léopoldville pour distribuer des vivres aux réfugiés. Chacun reçoit des rations de riz, de poisson séché, de sel et d'huile de palme; des distributions de lait sont organisées en même temps pour les enfants. Les réfugiés trouvent en outre dans la plupart des régions de la farine de manioc et des bananes. Depuis le 15 mai, environ 2700 tonnes de vivres ont été remises aux réfugiés angolais.

*

La mission confiée aux médecins polonais

Les deux médecins de la Croix-Rouge polonaise restés au Congo, ont été affectés par la Ligue à l'hôpital de Kimpangu, non loin de sa frontière. L'un de ces médecins est le Dr Tadeusz Jamrozik (chirurgien) et l'autre est le Dr Andzrej Szymborski (médecine générale). Ils ont terminé leur mission à Idiofa, dans la province de Léopoldville, où ils avaient prêté leur aide à la population congolaise dans le cadre du programme de l'action médicale de la Croix-Rouge.

*

Mise sur pied d'un nouveau dispositif de secours

Le secrétaire général de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, M. Henrik Beer, a annoncé la mise en place d'un nouveau dispositif pour le personnel international de secours d'urgence. L'affectation de M. Reuben Bætz, commissaire national adjoint de la Croix-Rouge canadienne, à l'action de secours d'urgence pour les réfugiés d'Angola au Congo en constitue la première application pratique. L'établissement de ce dispositif, après une étude approfondie et une soigneuse planification, marque une nouvelle étape dans le programme de la Ligue pour faire face en tout temps à des désastres de grande envergure.

M. Reuben Rætz est arrivé le 21 juillet à Léopoldville, après avoir reçu au secrétariat de la Ligue à Genève, des instructions détaillées, de M. Ray-T. Schæffer, assistant spécial du secrétaire général pour les actions de secours. M. Bætz remplira les fonctions de délégué itinérant pour une période de trois mois, dans le cadre de l'opération de secours, qui a été élargie afin de pourvoir aux besoins des réfugiés d'Angola.

*

Des experts mis à disposition de la Ligue en cas d'urgence

Dix sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ont déjà communiqué à la Ligue les noms de 22 membres de leur personnel de carrière ayant l'expérience des secours en cas de désastre, qui permettront de renforcer en cas de nécessité le personnel permanent de la Ligue et pourront être appelés dans les vingt-quatre heures à occuper des postes-clés dans les opérations internationales de secours. Ces sociétés sont les suivants: Canada (6 experts), France (3), Grèce (2), Italie (1), Pays-Bas (1), Philippines (1), Suisse (3), Turquie (2), Royaume-Uni (1). On s'attend à ce que d'autres sociétés nationales annoncent prochainement le nombre d'experts qu'elles seront à même de fournir.

Poisson séché scandinave pour les réfugiés angolais

La Ligue a également demandé d'urgence aux quatre sociétés nationales des pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) d'envoyer 600 tonnes de poisson séché pour l'opération de secours en faveur des réfugiés d'Angola. Cet aliment d'une haute valeur nutritive est très apprécié au Congo, où il n'existe pas d'installations importantes de réfrigération. La Croix-Rouge norvégienne a été invitée à centraliser les contributions, dont l'expédition sera faite d'Oslo à Matadi, port du Congo sur l'Atlantique.

*

Nouvel envoi de secours à Stanleyville

Le départ d'un second envoi de secours de la Croix-Rouge par péniche, de Léopoldville à Stanleyville, capitale de la Province orientale du Congo, a été annoncé le 26 juillet par la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge. Les secours ont été distribués, à leur point d'arrivée, sous la surveillance du délégué en chef de la Ligue à Stanleyville, M. Tadeusz Matysiak, dont les services ont été offerts par la Croix-Rouge polonaise, et de M. Peter Baumgartner, délégué de la Ligue prêté par la Croix-Rouge suisse.

La distribution des 127 tonnes de secours à la population congolaise nécessiteuse par l'entremise des hôpitaux, orphelinats, écoles et autres institutions, a été effectuée avec l'aide de la Croix-Rouge de la Province orientale. L'envoi comprend du riz (14,1 tonnes), de la viande en conserves (4,8 tonnes), du lait concentré (50 tonnes), de la farine de maïs (20,2 tonnes), du poisson séché (30 tonnes), des vitamines (0,5 tonne), et du savon (7,2 tonnes). Les denrées figurant dans ce nouvel envoi ont été demandées par les délégués de la Ligue après une enquête menée sur place et après consultation avec les Autorités locales. Les délégués ont signalé qu'il n'y avait pas, dans cette riche province agricole, d'état d'urgence du point de vue alimentaire, mais qu'un nombre limité d'indigents pris en charge par des institutions avaient besoin de secours.

*

RETOUR DE REFUGIES EN ANGOLA

Ouvertures de centres d'accueil portugais

Sept centres d'accueil de la Croix-Rouge ont été ouverts à fin juillet dans le nord de l'Angola à l'intention des réfugiés angolais qui reviennent du Congo. Ces centres ont été installés par la Croix-Rouge portugaise pour accueillir les réfugiés rentrant dans une zone commençant dans le district de Boma et s'étendant à l'est vers Kindopolo. Situés le long des routes principales, ils se trouvent à Pedra do Fertico, Noqui, Luvo, Sao Salvador, Buela, Cuimba et Maquela do Zombo. Ces centres sont destinés à fournir tous les services offerts habituellement par un centre de transit et aideront les réfugiés à regagner leurs foyers en Angola.

Les plans d'établissement de ces centres d'accueil ont été présentés à la Ligue par le président de la Croix-Rouge portugaise, le Dr Leonardo de Castro Freire, et par le secrétaire général de cette Société, M. José-Victor-Mateus Cabral, au cours d'une visite à Genève.